Amundi European Strategic Autonomy UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire

30/09/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Ce Compartiment est géré passivement. L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice Euronext European Strategic Autonomy (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur d'actif nette du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment. L'Indice est un Indice de rendement total : les dividendes payés par les composants de l'Indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'Indice est un indice d'actions basé sur l'Indice Euronext Developed Europe Total Market (l'« Indice parent ») conçu pour refléter la performance des sociétés européennes, constituées au sein de l'espace économique européen (EEE) et qui jouent un rôle essentiel dans le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe dans des secteurs essentiels tels que l'aérospatiale et la défense, la finance, la production et la distribution d'énergie. De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et sur le site Internet www.euronext.com. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (EUSTAUNR). L'exposition à l'Indice sera obtenue par réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentatifs des composants de l'Indice. Le Compartiment vise à mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonné afin de répliquer la performance de l'Indice. Le Compartiment ne devrait donc pas détenir chacun des composants sous-jacents de l'Indice à tout moment, ni dans les mêmes proportions que leurs pondérations dans l'Indice. Le Compartiment peut également détenir certains titres qui ne sont pas des composants sous-jacents de l'Indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou à ses composants, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres. La composition mise à jour des participations du Compartiment est disponible sur www.amundietf.com.

En vertu des nouvelles règles de l'ESMA, les fonds domiciliés dans l'UE ne sont pas autorisés à afficher des performances si le fonds a moins de 12 mois.

Amundi European Strategic Autonomy UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS LUXEMBOURG.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**C : 5,78 EUR**
Actif géré	**27,07 (millions EUR)**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	**0,40%**
Date de VL et d'actif géré	**30/09/2026**
Code ISIN	**C : LU3180074463**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% EURONEXT EUROPEAN STRATEGIC AUTONOMY INDEX NR Close**
Affectation des sommes distribuables	**Capitalisation**
Eligibilité	-
Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	06/11/2025
VL de lancement	5,00 (EUR)
Date de la première VL	06/11/2025
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Clôture fiscale	Septembre

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

Amundi European Strategic Autonomy UCITS ETF Acc

ACTIONS

REPORTING

Communication Publicitaire
30/09/2026

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice est un indice d'actions basé sur l'Indice Euronext Developed Europe Total Market (l'« Indice parent ») conçu pour refléter la performance des sociétés européennes, constituées au sein de l'espace économique européen (EEE) et qui jouent un rôle essentiel dans le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe dans des secteurs essentiels tels que l'aérospatiale et la défense, la finance, la production et la distribution d'énergie.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**
Devise de référence de l'indice : **EUR**

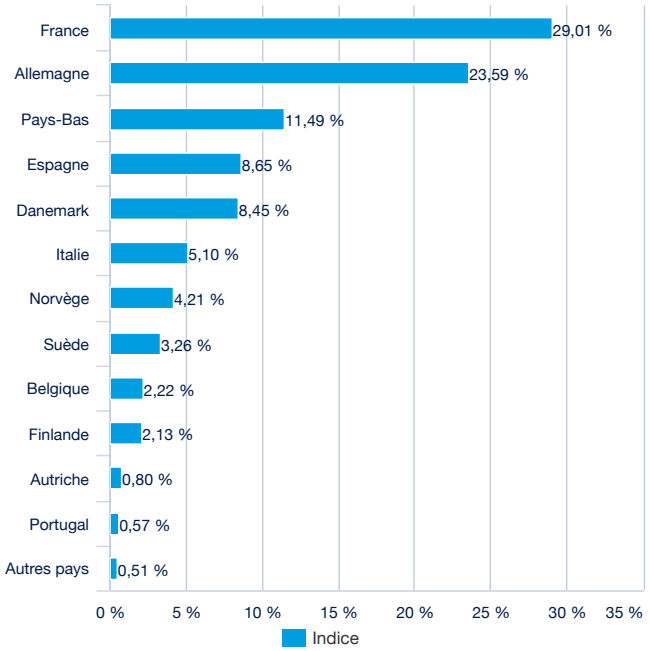
Nombre de valeurs : **235**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

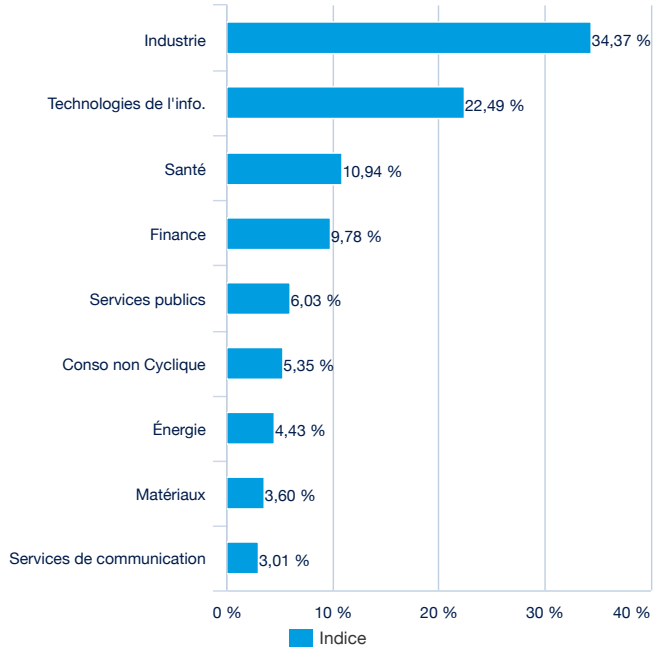
	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	8,65%
SAP SE / XETRA	8,14%
SCHNEIDER ELECT SE	4,12%
BAYER AG-REG	3,68%
AIRBUS SE PARIS	3,12%
TOTALENERGIES SE PARIS	3,10%
DSV A/S (DKK)	2,94%
DANONE	2,92%
SAFRAN SA	2,90%
SIEMENS ENERGY AG	2,86%
Total	**42,44%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	SOVE GY	INDEPEIV	SOVE.DE	IINDEPEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	INDEP FP	INDEPEIV	INDEP.PA	IINDEPEURINAV=SOLA
LSE	GBP	SOVE LN	INDEPGIV	SOVE.L	IINDEPGBPINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

Euronext N.V. ou ses filiales détiennent tous les droits de propriété (intellectuelle) relatifs à l'Indice. Euronext N.V. ou ses filiales ne parrainent, n'approuvent et n'ont aucune autre implication dans l'émission et l'offre du produit. Euronext N.V. et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'inexactitude des données sur lesquelles l'Indice est fondé, pour toute erreur, omission ou inexactitude dans le calcul et/ou la diffusion de l'Indice, ou pour la manière dont ils sont appliqués dans le cadre de son émission et de son offre. L'Indice est une marque déposée d'Euronext N.V. ou de ses filiales.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Multi Units Luxembourg, RCS B115129, une SICAV de droit luxembourgeois situées au 9, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."